



Pour de véritable augmentation des retraites complémentaires AGIRC ARRCO

AGISSONS LE 26 octobre à 10H .devant le GICOB

Le 6 octobre, à l'occasion du Conseil d'administration de l'AGIRC-ARRCO, de nombreux manifestants retraités et actifs se sont rassemblés à l'appel unitaire des organisations syndicales pour exiger la revalorisation des retraites complémentaires

Cette initiative a été, également, portée par l'envoi de plus d'une centaine motions de tous les départements et des professions à la direction de l'AGIRC-ARRCO.

Ce climat social très revendicatif et déterminé a contraint le Conseil d'administration de décider une revalorisation des retraites à la hauteur de 5,1 % comprenant 0,1 % de rattrapage au titre de 2011 !!

Ce 1^{er} résultat est à mettre sur le compte de la mobilisation des retraités depuis des mois dans le pays, qui reste malgré tout insuffisant au regard de l'inflation prévue, autour de 8 % d'ici la fin de l'année.

De fait, c'est encore une baisse du pouvoir d'achat qui serait vécue par les retraités aux pertes cumulées des années précédentes.

L'AGIRC-ARRCO a les moyens de répondre aux revendications des retraités, les résultats de l'exercice 2021 se solde par un exercice positif de 2,6 milliards d'euros.

De plus, l'AGIRC-ARRCO gère un portefeuille de 70 milliards, en progression de 6 milliards d'euros, en placement financiers, représentant 10 mois de prestations.

La revalorisation de 6,2 % du niveau des retraites pour 2022 et des mesures de rattrapage pour les années précédentes ne sont que justice sociale.

Pour la CGT et les organisations syndicales de retraités, il ne peut avoir un solde de tout compte avec 5,1 % d'augmentation.

Nous appelons les retraités et les actifs du Nord Isère à se rassembler le 26 octobre 2022 journée nationale de mobilisation devant le GICOB à 10H. 14 route de l'Isle d'Abeau à Bourgoin Jallieu. Une motion sera remis au patronat pour exiger des véritables augmentations des retraites.

De plus, La CGT demande l'ouverture de négociation pour redéfinir les objectifs et les critères de gestion, dominée par les choix financiers du patronat et du Gouvernement, pour une reconquête du régime AGIRC-ARRCO au service des retraités, pour le maintien du pouvoir d'achat et la revendication d'une retraite à 60 ans avec un système par répartition et solidaire

le 19 octobre 2022